

# ECO-ELEC/HYDRO WATT PUILLET



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 10 décembre 2021 sous réserves d'incidents**

Suivant acte reçu par Maître Damien BASSET, le 9 octobre 2021, enregistré à CLERMONT FERRAND au service de la publicité foncière et de l'enregistrement, le 27 octobre 2021, dossier 2021 00 107945 référence 6304 P01 2021 N 02149, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **ECO-ELEC**, Société à responsabilité limitée au capital de 83.700,00 €, dont le siège est à VEDENE (84270), 699 avenue de la Libération Le Moulin, identifiée au SIREN sous le numéro 441 150 174 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A : La Société dénommée **HYDRO WATT PUILLET**, Société par actions simplifiée au capital de 7.500,00 €, dont le siège est à CHEVAL-BLANC (84460), 483 Bis chemin des Moulins, identifiée au SIREN sous le numéro 524 925 989 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

**Désignation du fonds** : fonds de commerce de d'exploitation de centrale hydro-électrique sis à VEDENE (Vaucluse) Le Moulin, 699 avenue de la Libération, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 441 150 174.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT VINGT-DEUX MILLE EUROS (322 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE EUROS (177 000,00 EUR),
- au matériel pour CENT QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (145 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à VEDENE (Vaucluse) Le Moulin, 699 avenue de la Libération où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à VEDENE (Vaucluse) Le Moulin, 699 avenue de la Libération où domicile a



Ecrit par Echo du Mardi le 10 décembre 2021

été élu à cet effet.  
Pour insertion, Le notaire.  
3952574

Publié le 10/12/2021